



Académie de Créteil : de la maternelle au lycée des centaines de professeurs stagiaires nouvellement recrutés ne pourront recevoir la formation qui leur est due :

Depuis plusieurs années, les formateurs de l'ESPE de l'académie de Créteil n'ont cessé d'attirer l'attention sur la dégradation de la formation des enseignants dans une académie qui exige, comme chacun sait, un haut degré de professionnalisation afin de relever le défi de faire progresser tous les élèves.

La formation avait été quasiment supprimée entre 2009 et 2012, mais sa réintroduction a un prix que ni le ministère ni l'université de Créteil (UPEC) dont dépend l'ESPE de Créteil ne sont prêts à considérer.

Créer des postes d'enseignants, c'est bien, même si ça ne suffit pas pour en finir avec le recours à des contractuels non formés mis dans les classes. L'ESPE se réjouit d'accueillir des stagiaires plus nombreux que les années précédentes, sauf que - entre temps - l'effectif des formateurs a fondu de plus d'un tiers, car depuis 2009, l'Université profite des départs à la retraite pour réaffecter les moyens de l'ESPE à d'autres secteurs.

Résultat : 19 000 heures de formation ne pourront pas être assurées. Concrètement, cela signifie que selon leur profil, tous les enseignants-stagiaires ne seront pas logés à la même enseigne ; on va rogner sur les cours dispensés : la majorité des stagiaires du second degré aura des heures de formation ... sans formateur ! Dans le premier degré, des pans entiers des enseignements prévus ne seront pas assurés faute de personnel ; et, cerise sur le gâteau, l'encadrement sur le terrain ne pourra pas suivre les prescriptions officielles, pourtant déjà minimalistes. Déjà l'an passé, les stagiaires en école primaire n'ont pu bénéficier durant leur stage que de deux visites de la part de leurs formateurs de l'ESPE, au lieu de trois auparavant. Cette année, presque la moitié d'entre eux n'en auront qu'une ou ... zéro ! Dans les établissements secondaires, une seule visite dans l'année est prévue pour la très grande majorité des stagiaires. Le principe d'une formation en alternance est désormais totalement foulé au pied.

Les maîtres-formateurs du 1er degré ne sont pas mieux traités : le nombre insuffisant de ces collègues pousse le rectorat à tenter de contraindre des collègues du 77 à suivre des stagiaires du 93, comme si déshabiller les uns pouvait suffire à habiller les autres...

Depuis un an, les formateurs n'ont cessé d'alerter, dans les différentes instances où ils siègent, sur l'impossibilité d'assurer une formation décente et égale pour tous avec les moyens actuels. Ils ont réclamé des mesures exceptionnelles pour créer des postes statutaires. L'université, le rectorat, le ministère sont au courant depuis longtemps et rien n'a été fait. Le 1er septembre, la seule réponse qui leur a été faite- par la direction de l'ESPE est la suivante : « cette année, nous ferons ce que nous pourrons ».

Fort en colère, ils dénoncent l'irresponsabilité d'une politique qui refuse d'examiner les conditions réelles de la formation des enseignants et met en danger stagiaires et élèves.

Ils demandent l'attribution immédiate de moyens suffisants et pérennes pour assurer la formation des professeurs stagiaires d'aujourd'hui et de demain.

Contact Snesup : Aude Gerbaud (aude.gerbaud@u-pec.fr) et Marie-Albane de Suremain (marie-albane.desuremain@u-pec.fr)

Contact Sud -education: genevieve.guilpain@u-pec.fr

Contact FERC-CGT : Didier Frydman (didier.frydman@u-pec.fr)

Contact SNUipp/FSU93 snu93@snuipp.fr

Contact Snes : stagiaire@creteil.snes.edu

Contact Se-Unsa : Didier Delmond : didier.delmond@ac-creteil.fr